

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 19.12.2025

Visible par le public jusqu'au: 19.12.2028

Numéro de publication: BA-VS05-0000019412

Entité de publication



Commune d'Evionnaz, Rue Principale 26, 1902 Evionnaz

Demande d'autorisation de construire - Hall d'entrée fermé et non chauffé sous l'avant-toit, Evionnaz

Titre du projet de construction

Hall d'entrée fermé et non chauffé sous l'avant-toit

Numéro pour consultation eConstruction

f8678759

Requérant(e)

Sylviane Jaquemet

Auteur(e) de plans

Frédéric Tosi

Auteur(e) de plans - Entreprise

Ferd.Lietti SA

Parcelle

Parcelle 956, No Folio 9, Lieu-dit La Rasse

Coordonnées

1'114'742 2'567'352

Propriétaire

Sylviane Jaquemet

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitat individuel

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune d'Evionnaz, Rue Principale 26, 1902 Evionnaz, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin Officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale d'Evionnaz, Service des Constructions Rue

Principale 26

1902 Evionnaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 19.01.2026